

PROJET DE PARC ÉOLIEN DE SOULANGES

Les démarches d'accompagnement prévues pour le territoire

Une vue d'ensemble des actions prévues après la construction et pendant l'exploitation du parc.

Cadre de vie, paysage et découverte du territoire

✓ Enfouissement des réseaux électriques

Une enveloppe de 200 000 € est prévue pour contribuer à l'enfouissement des lignes électriques aériennes recensées dans la commune, représentant environ 2 055 mètres. L'objectif est d'alléger le paysage et d'améliorer le cadre de vie.

Mise en œuvre prévue dans la première année suivant la mise en service, sous réserve de l'accord de la commune et des gestionnaires de réseaux.

✓ Création d'une boucle de randonnée de 22 km

Un nouvel itinéraire pédestre en boucle permettra de relier et découvrir Soulanges et plusieurs villages, les vallées de la Marne et du Fion, ainsi que différents éléments du patrimoine local.

✓ Balisage et bac à chaîne

L'itinéraire comprendra 14 panneaux de balisage en bois ainsi qu'un bac à chaîne avec des pontons sur les deux rives pour franchir un bras de la Marne. Une enveloppe de 15 000 € est prévue.

Réalisation soumise à l'accord définitif des élus municipaux.

✓ Panneau d'information à l'entrée de Soulanges

Un panneau en bois installé le long du sentier présentera le chantier, le fonctionnement des éoliennes et les caractéristiques du parc. Une enveloppe d'environ 3 000 € est prévue.

Réalisation soumise à l'accord définitif des élus municipaux.

✓ Accompagnement végétal des habitations

Les riverains les plus proches présentant des vues fortes sur le parc pourront bénéficier de végétaux, de préférence d'essences locales, afin de créer un filtre paysager. L'enveloppe estimée est comprise entre 10 000 € et 20 000 €.

Mesure prévue dans les deux années suivant la mise en service du parc.

Agriculture et biodiversité

✓ Partenariat Fermes d'Avenir

Le programme soutient des projets agricoles du Vitryat liés à l'installation, la transmission, la diversification et la transition agroécologique. Il comprend un accompagnement technique, humain, économique et financier, puis un suivi des projets à partir de 2027 pendant deux ans.

✓ Actions agroenvironnementales locales

Les démarches identifiées avec les acteurs agricoles comprennent la plantation et l'entretien de haies, la mise en commun d'un broyeur d'accotement et l'accompagnement de projets agricoles.



Suivis écologiques en exploitation

Des suivis permettront d'observer les effets du parc sur les oiseaux, les chauves-souris et leurs habitats. Les mesures prévues comprennent notamment le suivi de mortalité, le suivi d'activité des chauves-souris, des nichoirs, des gîtes ainsi que le renforcement et l'entretien de haies.

Écoute et solutions pour les habitants



Réception télévisuelle et téléphonie

En cas de perturbation constatée après la mise en service, les doléances pourront être recueillies en mairie. Un installateur agréé pourra intervenir et les actions correctives adaptées seront financées au cas par cas par le maître d'ouvrage.



Réparation des infrastructures

Si une infrastructure électrique est endommagée du fait du parc, l'exploitant contactera le gestionnaire concerné et prendra en charge les réparations nécessaires.

Ces démarches ont vocation à inscrire durablement le parc dans la vie locale, en lien avec la commune, les habitants, les agriculteurs et les gestionnaires concernés.